LES RÉSULTATS D'UNE ENQUETE

Il y a quelques mois, à l'occasion d'une épidémie de crèche qui eut lieu à Colombes, on fit une enquête sur les vacheries de la Seine. Les enquêteurs durent rechercher le mode d'alimentation employé par les nourrissaurs. Et voici, après analyse des comptes rendus du Conseil d'hygiène et de salubrité, le programme alimentaire dont ils auront à étudier les détails :

Foin; paille de blé ou d'avoine; son; tourteaux de maïs, de cocotier, de lin, de coton, de ricin; pailletins de lin; détritus d'avoine, de céréales; betteraves normales, gelées; drèches; pulpes; cosses de pois; céréales remaniées au fond des cales du navires; déchets de casernes; sous-produits de distillerie.....

Et les Parisiens ont l'audace de se plaindre du goût singulier qu'effecta parfois le liquide décoré du nom de lait !...

La catastrophe de la gare du Nord

Hier ont eu lieu les obsèques de plusieurs des victimes de la catastrophe au milieu d'un concours de parents et d'amis.

Aujourd'hui et demain seront inhumées à Paris ou dans leur pays d'origine les autres victimes.

Le corps de M. Dupuis a été conduit à la gare du Nord pour être dirigé sur son pays natal.

L'état des blessés soignés à l'hôpital s'est généralement améliorés.

On a encore des craintes en ce qui concerne M. Cit. Soyer, maréchal des logis d'artillerie, qui a une fracture compliquée et des plaies multiples.

M. Damevin, qui habite Lyon, a quitté l'hôpital hier après-midi. Il a une fracture de la jambe.

L'enquête sur les responsabilités de la catastrophe continue.

Le Petit Écho de la Brodarie, vendu 10 cent. partout, tous les jeudis, est indispensable aux maîtresses de maison ayant le goût des travaux féminins qui embellissent leur demeure et leur procurent le plus agréable et saines distractions. Spécimen gratuit à toute personne qui enverra son adresse à M. Orsoni, directeur, 7, rue Lemaignan, Paris, 14e arr.

TRIBUNAUX

UN PÈRE QUI TUE SON FILS

La Cour d'assises des Hautes-Pyrénées juge aujourd'hui une dramatique affaire de famille qui se déroula cet été, le 12 août, à Bagnères-de-Bigorre. Voici les faits brièvement résumés :

Dans la soirée du 12 août, entre 8 et 9 heures, Jean-Marie Laffaille, âgé de 58 ans, charpentier à Bagnères-de-Bigorre, se promenait avec sa plus jeune fille, Lucie, lorsque, non loin du Casino, il rencontra deux de ses locataires, deux dames, auxquelles il demanda ce qu'elles pensaient d'une récente scène qu'il avait eue avec son fils aîné, Ferdinand, scène dont elles avaient été témoins.

— La vie, dit-il, ne peut durer ainsi, et il faut que, d'un côté ou de l'autre, cela finisse.

Juste à ce moment vint à passer le fils Laffaille, 28 ans, qui, employé au casino, allait faire une course pour le chef d'orchestre de cet établissement.

— Tiens! précisément, le voilà, dit le père.

— Eh bien! oui, c'est moi, que me veux-tu encore?

Un colloque en patois s'engagea entre les deux hommes. Brusquement, le père tira un revolver de sa poche et, à bout portant, fit feu sur son fils qui tomba en criant :

« Mon père m'a tué ! »

Transporté à l'hôpital, il y mourut presque aussitôt.

Le crime accompli, Laffaille rentra chez lui, remettant à sa femme et à sa fille aînée les deux revolvers dont il était porteur, il dit simplement : « Le coup est fait. » Puis il alla se constituer prisonnier.

Les mobiles du crime étaient des dissentiments nés de questions d'intérêt.

Tarbes, 27 décembre. — L'audience est reprise à 11 h. 1/2.

Les témoins à charge sont entendus sur les faits de l'acte d'accusation. Ils rapportent des propos menaçants tenus par l'accusé sur son fils et relatent l'attitude brutale de Lafaille envers son père et mère. Certains relatent des propos tenus par l'accusé et démontrent son intention bien arrêtée de tuer son fils.

Lafaille discute toujours les parties des dépositions relatives à des questions d'intérêt, ce qui soulève des protestations et des murmures dans l'assistance.

L'audition des témoins à décharge commence après lecture par le procureur des diverses dispositions de la mère de l'accusé.

LE PARRICIDE DOUBLE

Une dépêche du ministère de la Justice est parvenue hier au Parquet de Bourg, annonçant que M. le président de la République a commué en travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre le parricide de Belley, Doublé, originaire de Troyes.

Aussitôt, M. Bonnard, faisant fonctions de substitut du procureur de la République, s'est rendu à la maison d'arrêt.

Doublé était entre les mains du barbier de la prison. En apercevant le magistrat, portant du télégramme, il devint affreusement pâle. Peut-être s'attendait-il à une autre nouvelle.

— Doublé, lui dit M. Bonnard, je viens vous apprendre que M. le président de la République a commué votre peine en travaux forcés à perpétuité.

— C'est bien..... Je vous remercie.

L'émotion empêcha la misérable d'en dire davantage. Il retomba sur son siège, et le barbier continua à raser ses joues maigres, qui reprenaient couleur peu à peu.

EXECUTION CAPITALE

On dit que M. Deibler est arrivé à Marseille pour procéder à l'exécution d'un nommé Di Lecca, condamné à mort par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, le 17 novembre dernier, pour assassinat d'un jeune homme, place de la Cathédrale.

GUERRE & MARINE

MOUVEMENT DE NAVIRES

Le croiseur *Descartes* et l'escadrille de torpilleurs destinés à la défense mobile de l'Indo-Chine sont arrivés à Saïgon le 25 décembre.

Le remorqueur la *Girafe*, ayant à bord des munitions de guerre destinées à Fort-de-France, a quitté Cherbourg à destination du Havre. Ce navire transbordera dans ce port ces poudres et projectiles sur un paquebot de la Compagnie des Chargeurs-Réunis.

NOS SOUS-MARINS

Le sous-marin *Korrigan*, de la station des sous-marins de la division navale de Tunisie, a fait en large de Bizerte une intéressante expérience. Immergé à 6 heures du matin, il s'est ramené à la surface qu'à 6 heures du soir, ayant ainsi passé douze heures sous l'eau.

L'équipage n'a aucunement souffert, et le fonctionnement de tout le mécanisme a été parfait, pendant toute la durée de la manœuvre.

Le port de Cherbourg a reçu l'ordre de construire un nouveau sous-marin, de fort tonnage, dont le déplacement ne sera pas, paraît-il, inférieur à 480 tonneaux. Les dimensions seraient de 53 mètres de longueur et de 4 mètres de largeur.

EN MER

Brest. — Le vapeur espagnol *Veloz* a, par le travers de Longship, abordé le goélette *Navigateur*, de Paimpol, qui se rendait de Swansea à Bordeaux avec un chargement de minerai.

Le *Navigateur* a coulé en deux minutes.

Les naufragés ont été recueillis par le navire abordeur qui les a débarqués, hier soir, à Brest.

ŒUVRES MUSICALES DE M. HANON

Le regretté M. Hanon, chevalier de Saint-Sylvestre, maître compositeur de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome, est trop connu par ses travaux sur le plain-chant et la musique religieuse pour qu'il soit besoin de le présenter à nos lecteurs. A ceux qui ne le savent pas encore, nous sommes heureux d'annoncer que la Maison de la Bonne Presse a édité ses principales œuvres, si utiles et si précieuses pour toutes les maisons d'éducation religieuse où est enseignée la musique sacrée.

Méthode d'accompagnement, système nouveau, théorique, pratique et populaire, en 6 leçons, pour apprendre, sans professeur, à accompagner tout plain-chant à première vue. Nouvelle édition.
Prix net : 7 francs, *franco*.

Supplément au système nouveau, pour apprendre, au moyen de 6 tableaux, à transposer la méthode au tout plein-chant.
Prix net : 3 francs, *franco*.

Chefs-d'œuvre des grands maîtres, extraits pour piano.
Prix net : 3 francs, *franco*.

Leçons élémentaires d'harmonie.
Prix net : 3 francs, *franco*.

Etude de l'orgue, mise à la portée de tout le monde en 14 livraisons.
Prix net de chaque livraison : 2 francs, *franco*.

Bethléem, pastorale religieuse pour harmonium ou orgue.
Prix net : 2 fr. 50, *franco*.

Sept hymnes à trois voix pour l'office de l'Immaculée Conception.
Prix net : 2 fr. 50, *franco*.

Le Jugement dernier, offertoire pour orgue.
Prix net : 2 fr. 50, *franco*.

Sainte Marie-Madeleine, méditation pour orgue ou harmonium.
Prix net : 2 fr. 50, *franco*.

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris, VIIe

COURRIER MILITAIRE

AVIS AUX LECTEURS

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que, pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. LA RAMEE, *5, rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites la semaine suivante.

Ouvrages militaires en vente à la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIe.

N° 1. **La loi militaire**, 1 fr. 25 franco.
N° 2. **Engagements et rengagements** (même prix).
N° 3. **Nos Ecoles militaires** (à paraître).

A. d'O. — La concours des chansons de route a été ouvert par le *Petit journal militaire illustré* à Paris, 8, rue Lafayette. S'y adresser. — Il y a, dans votre pièce de vers, quelques petites fautes de prosodie. Je crois que vous feriez bien de les soumettre à un homme de lettres qui vous les indiquerait. Puis le rythme doit, ne l'oublies pas, être celui d'une *chanson de marche*.

Pont-l'Abbé. Vive Syveton! — Toute demande tendant à passer le Conseil de revision dans le canton de la résidence doit être adressée, par écrit, au préfet du domicile. Quand les deux départements sont limitrophes, cette faveur est souvent refusée. Je dois vous en prévenir.

N., Montreuil. — Votre nom était indéchiffrable. Voir l'avis qui précède le *Courrier* pour les réponses directes. — Un conscrit de 1st classe pourra, jusqu'à nouvel ordre, devancer l'appel en s'engageant pour trois ans en février prochain. Il fera, comme tout engagé, ses trois ans *jour pour jour*.

E. Métry, Mauson (Ardennes). — La convention franco-belge n'est appliquée qu'aux seuls fils de Belges. Les autres fils d'étrangers ne peuvent demander qu'elle leur soit appliquée. Vous trouverez la partie essentielle de ladite convention dans le livre **La Loi militaire** qu'a édité la Bonne Presse. (Voir plus haut.)

Numéro 853. — La dispense de fils de cultivateurs n'est accordée qu'au fils *aîné ou unique*. Vous êtes le quatrième enfant, vous n'y avez donc pas droit.

Vice la Croix! J. L., Capdenac. — L'aîné de sept enfants, ajourné deux fois, n'a pas besoin de refaire sa demande de dispense. De toute façon, s'il est pris cette fois, il ne fera qu'un an de service.

A bas les mouchards! Jurt. (Calvados). — Quand un conscrit ajourné a obtenu la permission de passer le revision en canton de son domicile, il doit renouveler sa demande l'année suivante, dans les mêmes conditions. — Un jeune homme ajourné en 1904 et 1905 n'a pas à se préoccuper de la loi de deux ans. Quoi qu'il advienne, il n'aura qu'un an à faire, s'il est pris au 3e Conseil de revision.

CONSTIPATION GUÉRISON CERTAINE par l'Emploi de la célèbre POUDRE Jeanne ROCHER
Prix du Flacon de 12 doses : 3 fr. 60, bons vrais Pharmacies.

CARBURE CALCIUM TOUTES GROSSEURS Rendement Garanti MARQUE BREVETÉE
NICOLLE MALPAS, 4, rue Jules César, Paris

VIN de Côtes. Échantillon gratis **50** fr. 225 litres. Franco votre gare. Marc, 90 fr. UNION CATHOLIQUE 3 VERDUN (Gard)

LES CONTEMPORAINS Biographie de 10 pages d'une célébrité contemporaine, avec portrait, autographes et fac-similés. Du 1er Prenom et Alsacie 6 fr. Étiq. poste. 7 fr. Le numéro 0 fr. 40

A., sanatorium d'Aubrac. — 1° Lire ce qui précède pour l'autorisation de passer le revision en canton de la résidence. — 2° Pour tout ce qui a trait à la loi militaire, je vous engage à vous procurer la *Brochure n° 1*, mentionnée plus haut. — 3° Tout certificat médical *légalisé* peut être produit par l'intéressé en major chargé de l'examen des conscrits devant le Conseil de revision.

Un ami de la Croix a, 1904. — Pour tout ce qui a trait aux engagements dans les équipages de la flotte, consulter la *Brochure n° 2* sus-indiquée. — Si, étant donnée votre profession spéciale, vous voulez des renseignements de détail, il faudra écrire en commandant des équipages, à Brest ou à Cherbourg.

L. V., le Loup. — La dispense de frère mort sous les drapeaux ne doit pas être perdue dans une famille. L'aîné étant mort en service, le cadet et le 3e fils n'en bénéficient pas, le 4e fils doit le revendiquer pour lui. Voir la *Brochure n° 1* pour les pièces.

S., Neuvelle, près Vire. — La demande de devancement d'appel doit être faite même avant d'avoir reçu l'ordre d'appel. Il faut, par le gendarmerie qui le trouve sitôt après enquête, lancer une demande bien motivée au général commandant la subdivision, qui prononcera sur l'avis du chef de corps du réserviste.

M. C. S. Annecy. — Il ne faut pas confondre. Le *déserteur* est celui qui, non lui de régiment, abandonne ses drapeaux et s'en va, soit dans son pays, soit à l'étranger. L'*insoumis* est le conscrit qui le réservisiu qui ne répond ni à l'ordre d'appel, ni à l'ordre de route qui confirme la premier. — Tous deux sont passibles de Conseil de guerre. — Les peines varient selon les circonstances de la désertion ou celles de l'insoumission.

Saint-Henri. — Un jeune homme qui a plus de 19,73 ne peut être accepté ni aux chasseurs d'Afrique, ni aux spahis comme engagé volontaire.

Répondu directement. — G., La Bresse (Vosges). — Th., à Nevanx (Ardennes). — Ch. M., rue de Rome, à Ivoundun. — H. G. M., à Morez (Jura). — Abbé B., à Aegtsey (Jura) — G. C., à Sus-St-Léger (Pas-de-Calais). — Abbé E., à Aluhos (Basses-Pyrénées). — P. J. P., rue de Notre-Dame, à Saintes. — L., rue Volney, Angers. — D. L., rue du Vel-de-Laine, Cherbourg. — A. V., à Cayluz (Tarn-et-Garonne). — J. L., à Jenick (Loire-Inférieure). — D. A., à Lizant (Vienne). — Abbé T., à Vichères (Eure-et-Loir). L. R.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— A Buenos-Ayres, un incendie a détruit le grand dépôt de laines Otto Hinsch.

On croit que cet incendie est dû à la malveillance.

Six arrestations ont été opérées.

Les pertes sont très élevées.

— Au Havre, le jeune Albert Boulard voulut monter sur le marchepied d'un wagon d'un train de marchandises en marche, sur le boulevard de Graville. Il manqua son coup et tomba. Le pauvre enfant eut les deux jambes broyées et mourut peu de temps après l'incident.

— Un violent incendie a détruit la vaste ferme de M. Didier, à Saint-Laurent, bâtiments, remises et récoltes.

— Mme Vve Fradin, de Cornosse (Cher), 83 ans, habitant seule, a été trouvée carbonisée près de son lit. On suppose que le malheureuse ayant mis le feu à ses jupes au se chauffant a voulu éteindre les flammes en se roulant dans une couverture, mais elle ne put y parvenir et fut asphyxiée.

— A Cherbourg plusieurs cas de fièvre scarlatine se sont déclarés aux casernes des troupes de l'infanterie coloniale. Le service médical a pris les mesures nécessaires pour enrayer le contagion dans les casernes.

— Le nommé Leroy, maréchal-ferrant, à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine), ayant absorbé, pour combattre un violent accès de fièvre, 18 grammes environ de sulfate de quinine, est mort quelques heures après.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 27 DÉCEMBRE

Baromètre. — Les fortes pressions reparaissent ce matin sur le nord-ouest de l'Europe; le baromètre marque 765m/m en Bretagne, 770m/m sur le Danemark. Des dépressions persistent dans l'extrême-nord de Scandinavie et en Russie (Moscou 745m/m).

A Paris, nous avons 765m/m.

Vent est faible des régions Est sur nos régions.

Mer calme et des pluies sont signalées dans l'est et le sud de l'Europe; en France, on a recueilli 16 m/m d'eau à Calais, 4 à Limoges, 33 à Marseille.

Température s'est abaissée fortement dans le centre du continent. Ce matin, le thermomètre marquait — 24 à Haparanda, — 5 à Berlin, — 3 à Belfort, + 1 à Paris, + 12 à Alger. On notait 0 en Puy-de-Dôme, — 2 au mont Aigoual, — 3 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, le temps va se remettre au froid, au ciel nuageux est probable. A Paris, hier, couvert.

La mer est houleuse sur les côtes de Bretagne.

Mercredi 28 décembre, 363e jour de l'année.
Durée du jour : 8 h. 29.
Lever du soleil : 7 h. 55. Coucher : 4 h. 24.
Lever de la lune : 11 h. 19. Coucher : 11 h. 19.

PARIS

Mort de Mme Turpin. — Mme Turpin, dont on a beaucoup parlé il y a quelque temps à propos des protestations de sa fille qui disait qu'elle avait été maltraitée à la maison de Ville-Evrard, est morte hier, à son domicile, rue Biot.

M. Rouffend a fait porter le cadavre à la Morgue, aux fins d'autopsie.

DÉPARTEMENTS

Seine-et-Marne. — Malheureux accident. — Les époux Didelo, demeurant faubourg Saint-Nicolas, à Meaux, s'étaient rendus avec leurs enfants, Henri et Alice, 4 et 6 ans, à Poincy. Ils en revenaient le soir, la mère poussant une petite voiture où se trouvaient les deux enfants.

Aux portes de la ville un chariot d'équarrisseur vint heurter le léger véhicule. Projeté au loin, Henri fut tué sur le coup et la petite Alice et sa mère furent grièvement blessées sous les yeux du père, qui suivait à quelques mètres.

Var. — Cambrioleurs incendiaires. — Après avoir pillé et saccagé l'appartement de M. Mercier, représentant du commerce, à Toulon, parti avec sa femme pour passer le Noël chez son frère, des cambrioleurs ont arrosé les meubles de pétrole et incendié la maison. Tout le mobilier a été détruit. Un coffret contenant 8 650 fr. et des bijoux a été volé, ainsi qu'un service d'argenterie.

Détail curieux : le coffret a été retrouvé hors Toulon. Il ne contenait plus que des papiers de famille, des écrins vides et des polices d'assurances contractées par M. Mercier contre le vol et l'incendie.

Indre-et-Loire. — Tannerie incendiée. — Un violent incendie a détruit, la nuit dernière, les bâtiments et les ateliers de l'usine de M. Damée, tanneur à Amboise.

Les dégâts s'élèvent à 200 000 francs environ.

Hérault. — Mise au pillage d'un bureau de tabac. — Des inconnus se sont introduits, pendant la nuit, dans le bureau de tabac tenu à Saint-Chinian, par M. Albin Calmel, et ont fait main basse sur tous les paquets de tabac, de cigarettes, de cartes à jouer, etc.

Le vol s'élève à 2 000 francs environ.

Dordogne. — Eglise incendiée. — Le soir de Noël un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'église de Saint-Amand-de-Belvès (Dordogne). Le feu, mis à la crèche par une veilleuse, se propageait rahidement.

Grâce à l'activité déployée et à la proximité de l'eau, on a pu limiter l'incendie.

M. le curé est parvenu, malgré l'épaisse fumée et les flammes à enlever le Saint-Sacrement par une porte qui donne dans le presbytère.

La voûte est démolie en partie.

L'Eglise n'est pas assurée. La vénérable curé fait appel à la charité.

Indre-et-Loire. — Incendie. — Un incendie a détruit, ce matin, à 7 heures, à Tours, le vasta gymnase Febris et une maison située à proximité. D'autres immeubles ont beaucoup souffert. Les dégâts sont importants.

ÉTRANGER

Egypte. — Collision de trains. — Le train de luxe de la Haute-Egypte est entré en collision avec un autre train.

Un wagon est, dit-on, complètement détruit. Plusieurs voyageurs contusionnés, ainsi que des employés du wagon-restaurant.

D'après les rapports officiels, le cuisinier du wagon-restaurant a été tué.

On compte en tout dix blessés.

Fort heureusement, il n'y avait pas de voyageurs à table au moment de l'accident, car c'est le wagon-restaurant qui a été complètement démoli.

Petite correspondance. — Y. de D. — Regrettons de ne pouvoir vous donner satisfaction. Ces sortes de comptes rendus sont plutôt du domaine d'un journal local.

CHRONIQUE SPORTIVE

AUTOMOBILISME. — *La circulation à Paris.* — Le Conseil municipal va être appelé, avant la clôture de sa session actuelle, à se prononcer sur un projet de réglementation de la circulation des automobiles dans Paris. Ce projet avait été présenté l'année dernière par M. Paul Escudier au nom de la troisième Commission. C'est M. Achille qui le présente cette année, légèrement modifié, au nom de la deuxième Commission.

Voici, d'ailleurs, le projet de délibération qui doit être la conséquence de ces deux rapports et qui a toutes chances d'être adopté par le Conseil municipal :

Appliquer aux chauffeurs ou conducteurs d'automobiles le droit commun ;

Punir, non de prison, mais d'amende, les infractions au règlement ;

Tout chauffeur qui aura causé un accident pourra être privé temporairement du permis de conduire ;

La suppression définitive pourra être prononcée contre tout chauffeur qui aura tenté de se dérober par la fuite à la responsabilité de son acte ;

Punir de contravention les chauffeurs qui n'obéiraient pas immédiatement aux signaux d'arrêt des gardiens de la paix ou des agents cyclistes préposés à la surveillance de la voie publique ;

Avertir et faire stopper les conducteurs lorsque leurs automobiles dégagent des fumées excessives ;

Ne pas tolérer la circulation d'automobiles dépourvues de silencieux effectifs.

Veiller à ce que toute voiture tienne sa droite ;

Ne spécifier aucun chiffre de vitesse, mais imposer aux chauffeurs l'obligation absolue de ralentir sur la signal des agents de l'autorité publique ;

Imposer le ralentissement régulier aux carrefours, aux croisements de rues, sur les points où, par suite du l'encombrement de la chaussée, la circulation devient difficile ;

Pour le délivrance des permis de conduire, exiger des chauffeurs une instruction professionnelle sérieuse, une connaissance approfondie de la machine et des règlements ;

Exiger des agents cyclistes chargés de surveiller la circulation des automobiles, des connaissances techniques et le brevet de chauffeur ;

Munir chaque chauffeur ou conducteur d'automobile d'un règlement précisant les cas de contravention et les pénalités à appliquer à la suite d'infractions au règlement.

VÉLOCIPÉDIE. — *Au vélodrome d'Hiver.* — Résultats de la réunion d'hier :

Prix de Noël, 1 000 mètres. — 1re série de repêchage : 1. Tingu, 2. Bourotte.

2e série de repêchage : 1. Ingold, 2. Dupré.

1re demi-finale : 1. Jenkins, 2. Methlen, 3. Doerflinger.

2e demi-finale : 1. Bader, 2. Moeder, 3. Piard.

3e demi-finale : 1. Poulain, 2. Ingold, 3. Thuau (arrêté).

Finale : 1. Poulain, 2. Bader, 3. Jenkins.

Match d'amateurs (classement par points). — 1. Avrillon, 4 points; 2. Bombanit, 3 points; 3. Casey, 3 points; 4. Debonnelas, 19 points.

Course de demi-fond avec grosses motocyclettes (50 kilomètres). — 1. Guignard, en 25 m. 14 s. 3/5; 2. Bouhours à trois tours; 3. Contenet, à sept tours.

Course de motocyclettes (10 kilomètres). — 1. Robert. Non placés : A. Fossier et Naglard.

Maison de la Bonne Presse

PARIS — 5, RUE BAYARD, 5 — PARIS

I. - Projections

1° APPAREIL DE FAMILLE, pouvant recevoir toutes les lumières et donner les images de 6 mètres à 0 m 50 de côté suivant le recul.
Pr. ov. boîte en bois, lampes à 3 mèches . **32. 50**

2° APPAREIL DE FAMILLE N° 2, en tôle perforée, avec objectif de premier choix. Pr. avec boîte en bois et lampe 4 mèches. **50 »**

3° LE BAYARD, appareil de vulgarisation. Le plus apprécié et le plus répandu des appareils de projection. Prix : Complet en boîte avec condensateur, objectif, châssis porte-vues, sans aucune lampe pour l'éclairage. . . **65. »**

Complet en boîte, avec condensateur, objectif, châssis porte-vues, lampe à incandescence à alcool « Bonne Presse » et chapeau spécial . **92. 50**

4° LE BAYARD TELESCOPIQUE (modèle 1905), avec ses 5 objectifs de 0m10 à 0m30 de foyer arrière) permettant à l'opérateur placé à une distance donnée d'obtenir des images de grandeurs variables, depuis 0m40 jusqu'à 8 mètres de côté.
Prix avec boîte toile russe . . . . . **140. »**

5° APPAREIL « BONNE PRESSE » (fort modèle (article supérieur breveté S.O.D.O.), système optique premier choix, condensateur de 0m,115, objectif 4/0 plaque de 0m06 permettant de projeter des 9×12. Ce modèle constitue une nouveauté intéressante, grâce au mécanisme commandé par une vis d'arrière, qui permet le centrage en hauteur de toutes les lumières. Avec chapeau et lampe à alcool B.P.
Prix . . . . . **135. »**

Le Grand Catalogue Illustré 384 pages donnant la description de tous les modèles d'appareils de projection, cinématographe et appareils photographiques ainsi que la liste de 50 000 vues est envoyé franco sur demande affranchie.

II. - Phonographes

1° BOITE AUX SECRETS, Phonographe, Graphophone populaire haut parleur pouvant utiliser les petits cylindres de 0m054 et les cylindres intermédiaires de 0m090 de toutes marques, en boîte chêne cire massif, avec diaphragme grand modèle, pavillon aluminium droit de 0m24 de diamètre, dispositif spécial. Prix . . . . . **20. »**

2° BOITE AUX SECRETS N° 3, dernier modèle 1905 (Recommandé), 6 mandrins interchangeables pour l'audition des cylindres de 0m054 et des cylindres intermédiaires de 0m090, cadran régulateur de vitesse B.S.G.D.G. L'appareil complet comprenant : 1° le coffret en chêne massif, verni fermant à clef ; 2° un diaphragme micro-reproducteur B.P. ; 3° un nouveau dispositif simplifié articulé ; 4° un pavillon droit en aluminium de 0m36 de diamètre ; 5° 12 cylindres de 0m054, 6 gros cylindres de 0m90
Prix . . . . . **69. »**

3° IDÉAL-PHONOGRAPHE N° 4, *le plus élégant, le plus puissant* et le plus avantageux des phonographes. Permet l'audition facultative des petits cylindres, des cylindres intermédiaires, des gros cylindres et des disques de tout diamètre et de toute fabrication.

L'appareil est livré en boîte vieux chêne verni, avec : 1° un dispositif « Bonne Presse » un diaphragme micro-reproducteur « Le Merveilleux » ; 3° un pavillon droit de 0m30 de diamètre avec raccord pour cylindres et disques ; 4° un mandrin pour intermédiaires ; 5° un mandrin pour gros cylindres ; 6° un plateau pour disques, un bras porte-diaphragme avec support de pavillon, un diaphragme spécial pour l'audition des disques. Prix. **160. »**

Le Catalogue Illustré de 64 pages donnant la description des appareils et la liste de 3 000 cylindres et disques est envoyé franco sur demande.

LE "FASCINATEUR"

Revue mensuelle illustrée, organe des récréations instructives de la Maison de la Bonne Presse. Abonnement : 3 fr. par an, étranger, 4 fr. Le numéro, 0 fr. 25. Abonnement combiné aux *Conférences* et au *Fascinateur* : France : 4 fr., étranger, 6 fr. — On trouve dans le *Fascinateur* des articles techniques et littéraires sur les divers appareils et leurs applications, des comptes-rendus de séances, des communications intéressantes, de nombreuses recettes, procédés, formules et tours de main. Des primes sont accordées à tous les abonnés du *Fascinateur*, et de grands concours de photographie sont organisés avec de nombreux prix. ENVOI FRANCO D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN.

Croquis d'hiver

— Voter un jour de repos la lendemain de fête religieuse! C'est dégoûtant.

— Moi qui ne fais rien de toute l'année, j'ai comme une envie d'aller travailler ces jours-là!

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 27 décembre.

CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLÉS Ouv.	BLÉS Clôt.	FARINES Ouv.	FARINES Clôt.
Courant	18,10	18,10	16,50	16,50	22,60	22,60	31,00	31 —
Prochain	18,25	18,15	16,50	16,50	22,85	22,80	31,25	31,25
Janv.-fév.	18,35	18,30	16,75	16,75	22,95	22,90	31,35	31,25
4 premiers	18,45	18,50	16,75	16,75	23,10	23,00	31,50	31,60
4 de mars	17,10	17,50	17,25	17,25	23,75	23,80	32,50	32,75
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Quantités vendues	1 000					200		200
Quantités jour	700					200		700

Farines de consommation : 31-34,50; tres marques : 38.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN Ouv.	HUILE DE LIN Clôt.	HUILE DE COLZA Ouv.	HUILE DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Disponible								
Courant	38,50	38,50	45,75	43,75	50,75	51 —	41,15	41,75
Prochain	39,75	39 —	45,75	45,50	49,25	49,25	42 —	42,25
4 premiers	39,25	39,25	45 —	45,50	48,25	48,15	42,25	42,37
4 mars								
4 de mai	40 —	39,75	45,75	45,50	46,25	46,25	43,25	43,13
Sucre								
Raffinés								
								72,50
Tendance	calme	calme	calme	calme	tenue	calme	tenue	tenue
Stocks					3 200			
Quantités vendues	1 250				400		3 200	
Quantités jour	2 250				600		3 200	

MARCHE DU HAVRE

27 décembre, midi

Arrivages	Cotons	Cafés	Laines	Poivre Tellicherry	Poivre Saïgon
Déc. 1904	48 —	49 25	159 —	69 —	66 50
Janvier 1905	48 25	49 25	159 —	69 50	67 —
Février 1905	48 50	49 50	162 50	70 —	67 50
Mars 1905	48 75	49 75	163 50	69 —	68 —
3 avril 1905	49 —	50 —	163 50	69 —	68 —
Mai 1905	49 25	50 25	162 50	68 25	68 —
Juin 1905	49 50	50 50	164 —	— —	68 50
Juillet 1905	49 63	50 75	164 —	— —	68 50
Août 1905	49 67	51 —	164 50	— —	67 —
Sept. 1905	50 —	51 25	164 50	— —	67 50
Octobre 1905	49 50	51 50	164 50	— —	67 50
Nov. 1905	49 37	51 75	164 50	— —	— —
Ventes		5 000			
Tendance	soutenu.	calme	soutenu.	calme	calme

OBSERVATIONS. — Midi. Cotons : baisse 1/8, calme. — Cafés : baisse, 0,25, calme, 3 000. — Laines : sans changement, soutenue.

HIPPODROME BOSTOCK. — Tél. 525-55. T. les soirs à 8 h. 1/2. Les fauves. Promenade zoolog. Attractions. — Dimanches, jeudis, fêtes, matinées à 2 h. 1/2.

LE LABOUREUR-REVUE
Revue agricole trimestrielle de 100 pages
Abonnement d'un an : France et Union poste, 3 fr. Le numéro, 0,75
4, rue Bayard, Paris-VIIe

ANNONCES A PRIX RÉDUITS

Offres et Demandes d'Emplois
Préceptorats — Cours & Institutions — Servitours
Pensions de Familles — Ventes & Locations
Ventes de Fonds de Commerce
Objets d'Occasion — Demandes de Représentants

Aucune annonce ne peut être inférieure à deux lignes
Il n'est accepté ni initiales, ni pseudonymes

Accompagner toute demande de renseignements d'un timbre de 0 fr. 15 pour la réponse et tout ordre d'insertion d'un mandat-poste adressé :
à M. L. BERTEAUX 3, RUE BAYARD
au bureau du Journal

OFFRES D'EMPLOIS

On demande représentants visitant clientèle bourgeoise. Gelland, 65, rue Richelieu. Paris.

On dam. chantre, voix de baryton ou basse, connaissant le chant et la musique. Service facile. Appointements environ 150 francs. Ecrire à M. l'abbé Duroy, place Thiers, Lisieux (Calv.).

On dem. pour grande église de Bretagne un accompagnateur (sur harmonium) au chœur. Ap. point. 8 à 900 fr. Ecr. 849, Paris, 3, rue Bayard.

On dem. p. presbytère campagne région centre, bonne cuisin. ménagère, 50 a. cav. aiteation ingénuis, conv. à pers. aimant soiit. et tranquill. Bonnes référ. Ecrire 850, Paris, 3, rue Bayard.

Jeune dem. com. cuisine Frère décol. ou cathol. pouv. l'éd. d. œuv. Ec. 851, Paris, 3, r. Bayard.

DEMANDES D'EMPLOIS

Mén. mari vsl. decb. ou jard., fem. cuisin., dem. pl. Midi ou Sud-Ouest. Ec. 852, Paris, 3, r. Bayard.

PRÉCEPTORATS

On dem. dame veuve m. jeune fille pour diriger dans famille l'instruct. et l'éducat. de deux fillettes. Les meilleures références exigées surtout au point de vue de l'éducation. Ecrire abbé Lagatie, curé de Petite Synthe, près Dunkerque (Nord).

Institutrice franç., angl., arts, excell. réf. dem. sit. d. fam. cath. Ecr. 845, Paris, 3, r. Bayard.

PENSIONS DE FAMILLE

Au clergé et fam. cath. recom. à Bruxelles, hôtel, rest. : Banque. 27, r. Bois-Sauvage. Serv. soigné. Prix mod. Du Tollenaere et Leluweber, propr.

Frères Bourgeois. Mais. de famille spéc. p. j. gens étud. commerc. Courdeau et Cie, 21, r. St-Antoine, Paris, IVe.

Maison recommandée, pension de famille, premier ordre. 13, rue du Cherche-Midi. (Près Bon-Marché et Luxembourg) 7 à 12 francs par jour.

Maison de retraite Jonarre (Seine-et-Marne). Prix annuel de la pens. au dort. commun, dep. 650 fr.; au chambre part., dep. 800 fr. Les pens. jouissent d'une liberté complète. Etablis. ouvert de 5 h. m. à 9 h. s. cond. spéc. p. infirmes. P. rens., s'ad. à M. l'économe de l'établis.

AVIS

Le Prêt-Revues, fondé en 1885, permet aux cathol. de recevoir chez eux à peu de frais toutes les revues de leur choix. S'adhérer p. le classem. de 1905. Direct. M. l'abbé Parmentier, Perpignan (Pyr.-O.)

OCCASIONS

Achat de vieux dentiers, même brisés. Louis, 8, rue du